



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 16 avril 2025 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire
M. Mathieu Montégiani	Vice-président
Mme Marilyn Wellman	Trésorière
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur
Mme Virginie Bernier	Administratrice
Mme Morgan Person	Administratrice
M. Samuel Yergeau	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES

M. Étienne Pinel
Mme Geneviève Savard
M. Nicol Tremblay
M. Cédrik Verreault

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Denis Robitaille	Chargé de projet en patrimoine

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 18 personnes assistent à l'assemblée et 2 personnes en visioconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024 du conseil de quartier de Saint-Sauveur.
4. Période d'information du conseiller municipal
5. Période de questions et commentaires des citoyens
6. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2024
7. Élections au conseil du quartier
8. Présentation spéciale sur l'hôpital général de Québec
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

<p>1. Ouverture de l'assemblée L'assemblée débute à 19 h.</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour SUR UNE PROPOSITION de M. Marc-André Beauchemin, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marilyn Wellman, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
<p>3. Adoption du procès-verbal du 17 avril 2024 SUR UNE PROPOSITION de M. Mathieu Montégiani, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marilyn Wellman, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024.</p>

4. Période d'information du conseiller municipal

Le conseiller municipal de Saint-Roch-Saint-Sauveur, M. Pierre-Luc Lachance, aborde les divers sujets suivants.

Micropuçage (rappel) — [Des journées de micropuçage](#) pour les chats et chiens auront lieu respectivement le 27 avril et le 25 mai (non obligatoire pour les chiens). Le coût est de 38\$/animal, incluant son enregistrement. L'enregistrement du chat ou du chien doit toutefois être renouvelé à chaque année.

Travaux à l'ascenseur du Faubourg (rappel) — L'ascenseur du Faubourg sera fermé jusqu'au 20 juin afin de le remplacer complètement. La facture d'élève à 1,47 M\$. Pendant les travaux, il est toujours possible d'utiliser des alternatives de transport, comme les Métrobus 800 ou 801.

Lutte contre l'itinérance — M. Pierre-Luc Lachance souligne l'initiative de la famille Choquette pour regrouper d'autres familles et des groupes privés en vue d'une campagne de financement pour soutenir les sans-abris, nommée Un toit avant tout. L'objectif est d'amasser 3,2 M\$ en vue de sortir de manière durable des personnes en situation d'itinérance.

Saison 2025 àVélo — Le service de vélopartage à assistance électrique de la Ville de Québec prend de l'ampleur cette année, avec 165 stations et 1800 vélos. La saison débutera le 1er mai et se terminera le 15 novembre. De nouveaux secteurs seront desservis, comme le Plateau Sainte-Foy, Saint-Rodrigue et Vieux-Moulin.

Écocentres mobiles — Les écocentres mobiles reviennent cette année dans les quartiers de la ville au cours des prochains mois, à des dates précises, de 10h à 16h. Les citoyens peuvent apporter de menus objets et des petits électroménagers seulement. Pour en savoir plus sur les matières acceptées et le calendrier, il faut consulter le lien suivant :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/ecocentres/mobile/>

Garage de la Canardière — Les premières étapes pour transformer le garage municipal de la Canardière en centre multifonctionnel seront prochainement franchies. Ainsi, les revendications répétées du conseil de quartier de Maizerets porteront fruit. Ce projet bénéficiera de l'aide de la Corporation de développement économique communautaire de Québec (CDEC).

Panneaux de vélo — M. Samuel Yergeau, administrateur, demande au conseiller municipal Pierre-Luc Lachance ce qu'il advient des panneaux de vélo et des dates indiquées pour la saison qui va se prolonger. Le conseiller de Saint-Roch/Saint-Sauveur souligne que les panneaux seront modifiés pour la saison officielle à vélo qui se prolonge désormais jusqu'au 15 novembre. M. Lachance ajoute que le nettoyage des rues est commencé.

4. Période d'information du conseiller municipal (suite)

Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest — Une soirée d'information sur le chantier de réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest est prévue le mercredi 21 mai. D'ici là, il est toujours possible de s'informer sur l'évolution du chantier en allant sur place voir des agents du bureau Info-Chantier dans les environs du parc Durocher ou le long du chantier, en appelant au 311 ou en consultant aussi le site web.

Parmi les changements prévus, outre le sens unique en direction ouest, un projet de logements sociaux incluant une garderie et un stationnement souterrain verra le jour sur le terrain du stationnement Carillon.

5. Période de questions et commentaires des citoyens

Un citoyen questionne le sort réservé au terrain Verdun et la plantation éventuelle d'arbres. Le conseiller municipal de Saint-Roch/Saint-Sauveur, Pierre-Luc Lachance, souligne que le chantier de la rue Boisseau qui inclut la plantation d'arbres, va se terminer cette année. Il ajoute que d'autres frênes doivent être abattus en raison de l'agrile du frêne. Quant aux plantations d'arbres, la ville de Québec prévoit en faire notamment au parc Victoria. Myriam Nickner-Hudon, présidente du conseil de quartier, suggère la plantation de saules.

Un citoyen souligne les bons coups des membres du conseil de quartier réalisés au cours des dernières années et des investissements en cours pour améliorer le quartier Saint-Sauveur et maintenir sa mixité sociale.

Un autre citoyen demande des nouvelles sur le dossier des autobus électriques. M. Lachance indique que le ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) n'est pas bien informé. M. Pierre-Luc Lachance croit que le MTMD se trompe sur la capacité du RTC d'implanter le réseau (des autobus électriques) dans les délais prescrits. Le conseiller municipal explique que sans garage adapté pour accueillir ces autobus, le projet ne pourra pas être pérennisé de manière adéquate.

M. Marc-André Beauchemin, administrateur, demande ce qu'il va arriver au Club des Chevaliers de Colomb. M. Lachance rappelle que le défi réside dans la poursuite des activités, puisqu'il n'y a pas de relève. En dépit de cette difficulté organisationnelle, la vente du bâtiment des Chevaliers de Colomb — le salon de quilles sur la rue Kirouac — a généré quelques millions de dollars de profit, ce qui permettra de continuer de soutenir des organismes de la basse-ville.

6. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2024

La présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur, Mme Myriam Nickner-Hudon, souligne que l'année 2024 a été marquée par des réflexions sur les infrastructures cyclables et la mobilité active. Il y a notamment eu une rencontre d'échange avec des représentants du RTC.

Dans le rapport, on mentionne les principaux chantiers, comme le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest et la rue Boisseau, mais aussi la consultation sur le parc industriel Saint-Malo.

Mme Nickner-Hudon commente les assemblées de 2024 comme une série d'échanges cordiaux en général, avec des pointes d'émotion à l'occasion et un peu d'humour. L'ajout d'une station Communauto dans Notre-Dame-de-Pitié et la finalisation du clocher de l'église Saint-Sauveur figurent parmi les réalisations de 2024.

Après des dépenses telles que la promotion (696\$) et le secrétariat de soutien (1080\$), le compte du conseil de quartier de Saint-Sauveur affichait un solde de 3065\$ au 31 décembre 2024.

M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques, précise que les personnes intéressées à obtenir un exemplaire papier des états financiers détaillés de 2024 du conseil de quartier de Saint-Sauveur peuvent lui en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : dave.gagnon-pelletier@ville.quebec.qc.ca

7. Élections au conseil de quartier

• Présentation du déroulement des élections

À titre de président d'élection, M. Dave Gagnon-Pelletier explique la mission et la composition du conseil de quartier à l'aide d'une présentation, les règles d'éthique ainsi que le déroulement du processus d'élection. L'information est disponible sur la [page web des conseils de quartier](#).

Le conseil d'administration peut compter 10 membres élus, dont 4 femmes et 4 hommes, 2 neutres et 1 membre coopté, soit un total de 11 membres. Le nombre minimum est de 5 membres pour assurer le quorum. Le mandat des membres élus est de 2 ans et celui du membre coopté d'un an. Tous les membres sont bénévoles.

Les mandats suivants arrivent à échéances :

- M. Marc-André Beauchemin
- M. Sylvain Simoneau
- M. Samuel Yergeau (coopté)
- M. Cédrik Verreault

- M. Nicol Tremblay (coopté)
- Mme Geneviève Savard (jamais présenté)
- Mme Virginie Bernier (cooptée)

- **Appel de candidatures et élections**

Actuellement, les postes suivants seront à combler au conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur :

- 2 postes réservés aux femmes (2 mandats de deux ans)
- 3 postes réservés aux hommes (2 mandats de 2 ans et un mandat d'un an)
- 1 poste neutre (un mandat de deux ans)

Un poste pourra également être coopté plus tard par le conseil d'administration.

Les candidatures suivantes ont été déposées :

- Postes hommes :
 - M. Marc-André Beauchemin
 - M. Sylvain Simoneau
 - M. Samuel Yergeau
- Postes femmes
 - Mme Virginie Bernier
 - Mme Morgan Person
 - Mme Élisabeth Bouchard (Absente et bulletin de candidature incomplet)

Un deuxième appel de candidatures est effectué et aucune nouvelle personne ne se présente.

Les candidats se présente et font part de leur motivation.

Étant donné qu'il y a moins de candidat que de postes disponibles, les candidats sont élus par acclamation.

- **Résultat des élections**

Postes de femmes :

- Mme Virginie Bernier, administratrice (mandat jusqu'en 2027)
- Mme Morgan Person, administratrice (mandat jusqu'en 2027)

Postes d'hommes :

- M. Marc-André Beauchemin, administrateur (mandat jusqu'en 2027)
- M. Sylvain Simoneau, secrétaire (mandat jusqu'en 2027)
- M. Samuel Yergeau, administrateur (mandat jusqu'en 2026)

Poste neutre :

- Libre

8. Présentation spéciale sur l'hôpital général de Québec

M. Denis Robitaille, chargé de projet en patrimoine pour les Augustines depuis plus de 20 ans, est l'invité spécial dans le cadre de l'AGA. Il dresse le portrait historique de l'hôpital général de Québec et souligne les enjeux d'avenir et de reconversion possibles du bâtiment et du terrain de la petite municipalité de Notre-Dame-des-Anges.

Ayant oeuvré à la transformation du monastère des Augustines dans le Vieux-Québec en hôtel-musée, M. Robitaille concentre maintenant ses efforts sur l'hôpital général de Québec, dont le monastère est occupé par une quarantaine de soeurs. Une réflexion sur l'avenir du lieu, fondé par les Récollets, est en cours.

- A) Géographie : L'hôpital général de Québec est situé dans Notre-Dame-des-Anges, une petite municipalité à part entière, distincte de la Ville de Québec. Il était auparavant aux abords de la rivière Kabir-Kouba, ce qui explique la présence du moulin à vent datant de 1730 (sur le boulevard Langelier à l'angle de la rue Saint-François Ouest). Un méandre de la rivière est disparu à la suite de travaux.
- B) Les Récollets à Notre-Dame-des-Anges : l'église des Augustines est la plus ancienne église au Canada (1618-1629 et 1670-1692).
- C) L'hôpital général des Augustines de la Nouvelle-France. Le monastère des Récollets devient le couvent des Augustines, considérées à l'époque comme des femmes d'entreprise.
- D) Aux 19^e et 20^e siècles, l'hôpital général est un refuge lors des épidémies et des grands incendies. Le boulevard Langelier devient un artère pare-feu qui sépare aussi le quartier Saint-Sauveur du quartier Saint-Roch. En 1896, les Augustines cèdent le terrain du parc Victoria à la Ville de Québec, à la condition que celui-ci soit utilisé pour le bien public.
- E) Aujourd'hui, le monastère des Augustines est un CHSLD opéré par le CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le monastère, opéré par les Augustines, est la résidence de six communautés religieuses. Considérant la moyenne d'âge élevée des religieuses, une réflexion sur l'avenir du bâtiment s'est amorcée en 2023. Le souhait des Augustines est de conserver une utilité sociale au lieu. Le maintien de la vocation religieuse n'est pas envisagé pour l'avenir du site, affirme M. Denis Robitaille.

M. Mathieu Montégiani, administrateur, veut connaître le taux d'occupation du bâtiment et la transition envisagée du lieu. Le chargé de projet en patrimoine souligne que le bâtiment est utilisé à pleine capacité, incluant des espaces à bureaux. M. Robitaille ajoute que le CIUSSS de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec et le gouvernement du Québec ont un rôle à jouer dans la transition. L'objectif est d'avoir un lieu avec une mixité d'usage et au service des démunis.

Un citoyen demande la part qu'occupent les Premières Nations dans le projet. Le chargé de projet en patrimoine précise que la majorité des infrastructures des Premières Nations sont à Wendake. Dans quelques semaines, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations va venir au monastère pour évaluer la place à accorder aux autochtones.

Une étude a été réalisée en 2017 sur les communautés des Premières Nations au Québec. L'hôpital général de Québec accueille des familles de la Côte-Nord pour être soignées, mais il n'y a pas d'entente officielle pour le moment.

Mme Virginie Bernier, administratrice, demande à M. Robitaille quel est l'accès au public et l'impact du titre obtenu de lieu national. Denis Robitaille indique qu'il est toujours possible de visiter le cimetière. La visite des espaces historiques s'effectue grâce aux tours guidés offerts pendant l'été, via le programme de mise en valeur du patrimoine religieux. La reconnaissance de l'hôpital général de Québec comme lieu national permet d'ouvrir le dialogue avec le gouvernement fédéral (Parcs Canada) et d'avoir possiblement plus de ressources.

Mme Myriam Nickner-Hudon rappelle que l'hôpital général de Québec, qui a survécu à la conquête des Anglais, est un lieu habité par le charisme spirituel de la mission des Augustines, soit de prendre soin et d'offrir l'hospitalité.

Le chargé de projet en patrimoine, Denis Robitaille, conclut en remerciant le maire de Québec pour le développement de l'avenir du site et M. Pierre-Luc Lachance pour le travail effectué.

Pour plus d'information : monastere-hgg.ca
Courriel : info@monasterehgg.ca

9. Varia

RÉSOLUTION 2025-AGA-01

Concernant le paiement du procès-verbal de l'AGA

SUR UNE PROPOSITION DE M. Mathieu Montegiani, DÛMENT APPUYÉE par Mme Virginie Bernier, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 125\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 2025-AGA-02

Motion de remerciement concernant l'implication d'un administrateur sortant

SUR PROPOSITION, DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de remercier M. Cédrik Verreault pour son implication et sa participation au conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

10. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20h53.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 21 mai 2025.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire